



# CREMATORIUM DE DOLE

## Rapport Annuel du Délégué 2022

FUNECAP  
GROUPE

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>ACTIVITE DE L'ANNEE</b>	<b>4</b>
2.1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.2	EVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE	6
2.3	LA CREMATION EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	7
2.4	VOLUMES DES PRESTATIONS REALISEES AU CREMATORIUM EN 2022	8
2.5	EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACE AUX ETABLISSEMENTS VOISINS	10
2.6	MOYENS HUMAINS	11
2.6.1	QUALIFICATIONS	11
2.6.2	FORMATIONS	11
<b>3.</b>	<b>CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE</b>	<b>12</b>
3.1.1.	<i>Les certifications</i>	12
3.1.2.	<i>Mesure de la qualité du service rendu</i>	13
3.1.3.	<i>Réclamations, litiges et contentieux</i>	14
<b>3.2</b>	<b>TARIFS PRATIQUES PAR NOTRE ETABLISSEMENT</b>	<b>17</b>
3.2.1	<i>Les clauses de révisions</i>	17
3.2.2	<i>Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués</i>	18
3.2.3	<i>Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes</i>	18
<b>3.3</b>	<b>PRINCIPE DE CONTINUITE D'EXPLOITATION</b>	<b>19</b>
<b>3.4</b>	<b>PRINCIPE DE L'EQUILIBRE CONTRACTUEL</b>	<b>20</b>
3.4.1	<i>Redevance à verser au délégant (en € HT)</i>	20
3.4.2	<i>Examen des avenants au contrat</i>	21
<b>3.5</b>	<b>PRINCIPE DE SAUVEGARDE DE LA LIBERTE DU DELEGANT EN FIN DE CONTRAT</b>	<b>22</b>
3.4.1.	<i>Biens de retour / biens de reprise et biens propres</i>	22
3.4.2.	<i>Liste des engagements</i>	22
3.4.3.	<i>Collecte et retraitement des déchets métalliques</i>	23
<b>3.6</b>	<b>PRINCIPE DE NEUTRALITE</b>	<b>24</b>
<b>3.7</b>	<b>MAINTENANCE</b>	<b>25</b>
<b>4.</b>	<b>LES COMPTES</b>	<b>26</b>
<b>4.1</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>26</b>
4.1.1.	<i>Details des recettes de l'année 2022</i>	26
4.1.2.	<i>Compte de résultat complet</i>	27
<b>4.2</b>	<b>COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS</b>	<b>29</b>
<b>5.</b>	<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b>	<b>30</b>

---

# 1. Préambule

---

La Commune de Dole a confié la construction et l'exploitation du crématorium et l'aménagement du site cinéraire existant à la Société TANIÉ SARL, acquise par FUNECAP EST en 2014, par un contrat de délégation de service public à compter du 19 avril 2012 et pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 18 avril 2042.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2022 a pour but de vous présenter en détail l'activité de votre crématorium en 2022, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever ainsi que les principaux indicateurs économiques qui y sont relatifs.

Comme vous pourrez le lire plus bas, cette année a été marquée par :

- **Une activité en baisse** : le volume des crémations ressort ainsi en baisse de -7.5% par rapport à 2021, conséquence de la surmortalité rencontrée au cours du premier trimestre 2021 en raison de l'impact toujours présent de la pandémie de Covid-19 ;
- **Un niveau de satisfaction très élevé (5/5)** mesuré grâce à notre dispositif permettant de recueillir les remarques des familles.

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous apportera tous les éléments nécessaires à vous assurer des efforts engagés par FUNECAP EST pour conduire, avec tout le professionnalisme requis, cette mission de service public que vous nous avez confiée.

---

## 2. Activité de l'année

---

### 2.1 Présentation de l'établissement

L'équipement dont nous assurons la gestion est situé sur la commune de Dole dans l'enceinte du cimetière communal. L'établissement est doté d'un cadre privilégié et propice au recueillement. Il est équipé d'un appareil de crémation du constructeur ATI, installé au cours de l'exercice 2014 par la Société TANIER et adossé à une ligne de filtration opérationnelle depuis 2014 également.

Les descriptions qui suivent reprennent les éléments du contrat de délégation de service public.

#### Description des locaux et des équipements

Le crématorium, d'une surface totale de 500 m<sup>2</sup>, comprend :

##### Partie publique

- Un hall d'accueil
- Un bureau d'accueil
- Une salle de cérémonie
- Une salle d'accueil des familles, de remise de l'urne et de visualisation
- Un couloir
- Une salle de retrouvaille
- Des sanitaires publics

##### Partie administrative et technique

- Une salle d'introduction
- Une salle technique avec un appareil de crémation
- Une salle de conservation des urnes
- Un local chaufferie
- Des vestiaires pour le personnel
- Des sanitaires avec douche pour le personnel du crématorium
- Un réfectoire réservé au personnel

Il dispose d'un parking intérieur de 7 places mais également d'un parking de 49 places, commun au parking du cimetière.

#### Habilitation

L'habilitation pour la gestion et l'utilisation du crématorium a été délivrée à FUNECAP EST par arrêté du préfet du département du Jura le 16 décembre 2020 sous le numéro 20-39-0012 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 15 décembre 2025.

## **Suivi de la conformité**

Au cours de cet exercice, toutes les mesures obligatoires relatives à la conformité de votre équipement ont été réalisées dans les temps. FUNECAP EST s'appuie pour cela sur l'expertise du service qualité de Funecap Groupe, sa maison-mère, qui se tient en permanence au fait des nombreuses et régulières évolutions réglementaires, et de plus en plus restrictives compte tenu de la sensibilité liée à cet ERP (Etablissement Recevant du Public) particulier. FUNECAP EST a réalisé dans le cadre du plan groupe de Prévention et Gestion des Risques les missions suivantes :

- 10 janvier 2022 : vérification périodique annuelle des BAES (blocs autonomes d'éclairage de sécurité), de l'alarme et des extincteurs
- 15 mars 2022 : vérification périodique annuelle des installations électriques et de l'équipement d'alarme
- 9 août 2022 : vérification périodique annuelle du chariot élévateur
- 9 août 2022 : vérification périodique des installations de gaz
- 13 décembre 2022 : vérification périodique annuelle du portail

**Tous ces contrôles ont conclu à la conformité des installations existantes.**

## **Références des règlements intérieurs**

Le règlement intérieur en vigueur au crématorium est affiché dans l'établissement et à la disposition du public.

## **Rappel des horaires d'ouverture**

Le crématorium est ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 par le personnel de l'établissement. Cette mobilisation permet d'assurer la plus grande réactivité face aux demandes des opérateurs funéraires.

## 2.2 Evolution de la crémation en France

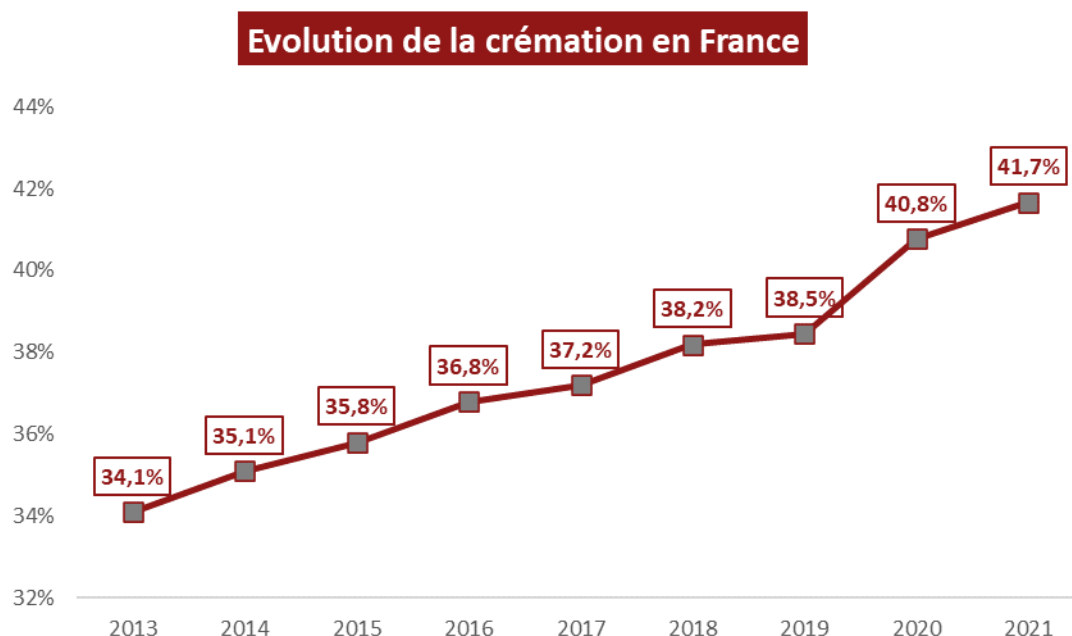
Les données nationales 2022 ne seront disponibles qu'à compter du dernier trimestre 2023. Nous vous présentons ici les statistiques 2021, dernières données publiées à ce jour par la *Fédération Française de Crémation*.

L'année 2021 en France (derniers chiffres disponibles) :

- 209 crématoriums en service
- 268 050 crémations réalisées
- 41,7% de taux de crémation

En 2021, le nombre de crémations réalisées en France a augmenté de 0,51% par rapport à l'année 2020 alors que le nombre de décès a baissé de 1,7% sur cette même période, traduisant un développement de la pratique de la crémation. Le choix de la crémation est disparate selon les régions. Dans certaines d'entre elles, 30% des obsèques donnent lieu à une crémation alors que pour d'autres (généralement plus urbanisées), la crémation représente plus de 60% des obsèques.

Evolution de la crémation en France									
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de crémation	34,1%	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,2%	38,5%	40,8%	41,7%



## 2.3 La crémation en Bourgogne-Franche-Comté

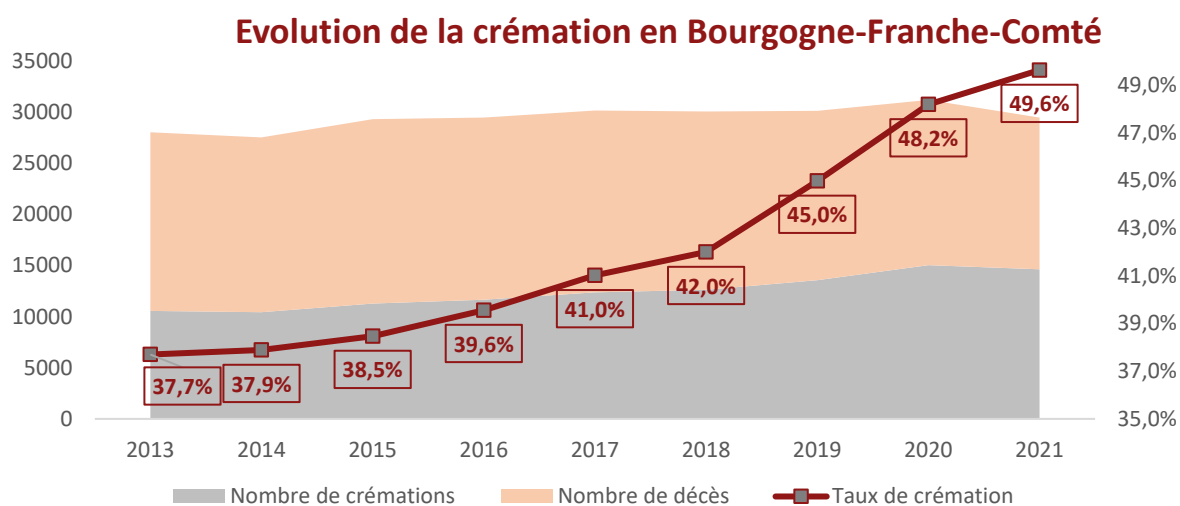
### La crémation en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 :

- 13 crématoriums en activité
- 14.644 crémations réalisées
- 49,6 % de taux de crémation

Le nombre de décès en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 5,5% en 2021 par rapport à 2020. Dans le même temps, le nombre de crémations n'a diminué que de 2,7%.

Le taux de crémation de la région Bourgogne-Franche-Comté se situe aujourd'hui très supérieur au niveau national et atteint 49,6%.

Evolution de la crémation en Bourgogne-Franche-Comté									
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de décès	28 073	27 569	29 356	29 499	30 195	30 092	30 177	31 232	29 501
Variation N/N-1		-1,8%	6,5%	0,5%	2,4%	-0,3%	0,3%	3,5%	-5,5%
Nombre de crémations	10 584	10 445	11 295	11 671	12 387	12 638	13 575	15 052	14 644
Taux de crémation	37,7%	37,9%	38,5%	39,6%	41,0%	42,0%	45,0%	48,2%	49,6%



**Liste des crématoriums de la région Bourgogne-Franche-Comté :** Auxerre, Avanne-Aveney, Besançon, Le Creusot, Crissey, Dijon, Dole, Joigny, Héricourt, Lons-le-Saunier, Macon, Nevers et Semur-en-Auxois.

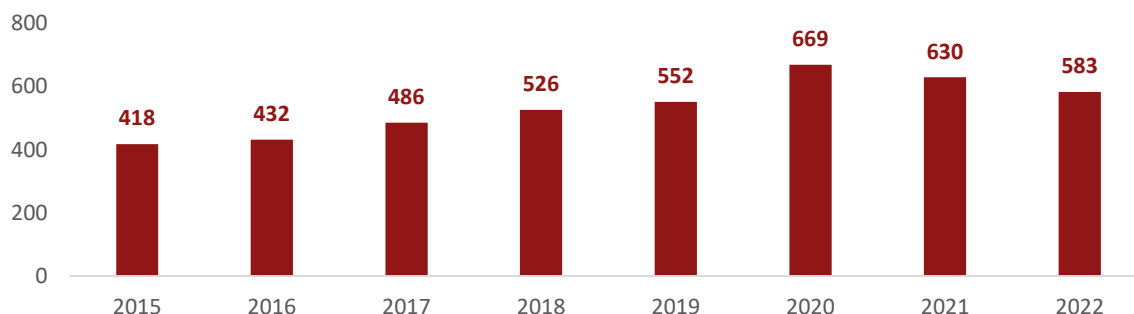
## 2.4 Volumes des prestations réalisées au crématorium en 2022

**Le nombre de crémations a diminué entre 2021 et 2022**, passant de 630 à 583 crémations, soit -7.5%. Cette perte d'activité est à relativiser compte tenu de la surmortalité constatée en 2020 et 2021 : l'année 2022 demeure ainsi supérieure à l'activité constatée en 2019 et correspond à une croissance de 2% par an entre 2019 et 2022.

La quasi-totalité des crémations sont désormais accompagnées de l'organisation d'un recueillement ou d'une cérémonie personnalisée : **94,7% des crémations en 2022 donnent lieu à l'organisation d'une cérémonie au sein du crématorium - dont 28,8% d'une cérémonie personnalisée préparée en amont avec les familles et assurée par les maîtres de cérémonie du crématorium**, témoignant de la parfaite correspondance de ce modèle avec les demandes des familles et des évolutions sociétales.

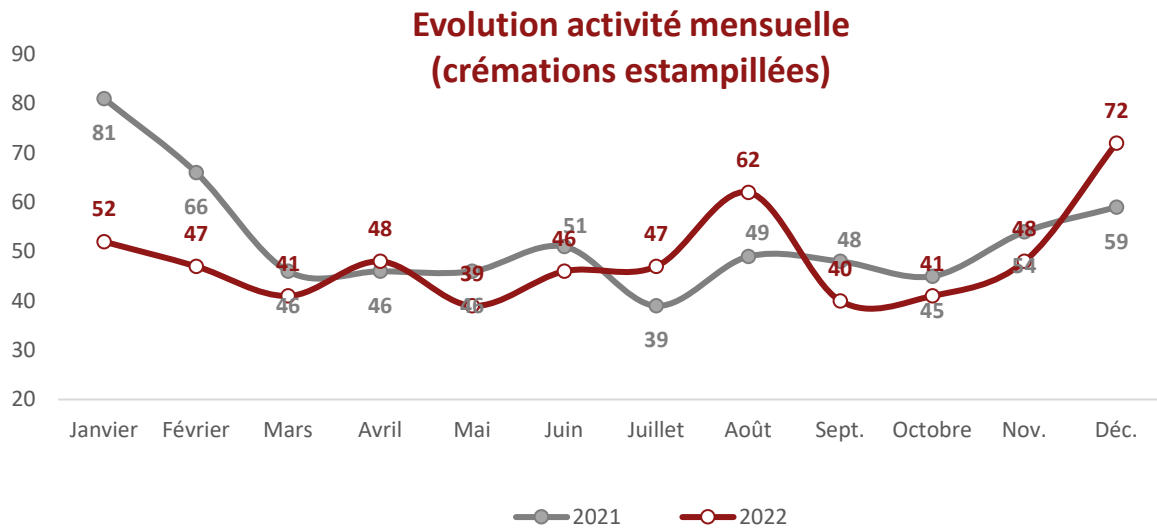
Activité par type de crémation	2019	2020	2021	2022
Crémations adultes	552	664	629	577
Exhumations familles	0	5	1	6
Exhumation collectivités	0	0	0	0
<b>Total des crémations estampillées</b>	<b>552</b>	<b>669</b>	<b>630</b>	<b>583</b>
Pièces anatomiques	6	9	2	23

### Evolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées)



L'observation des 8 dernières années permet de constater que l'activité du crématorium est en augmentation constante depuis le début de la DSP (+4,2% de crémations par an en moyenne depuis 2015).

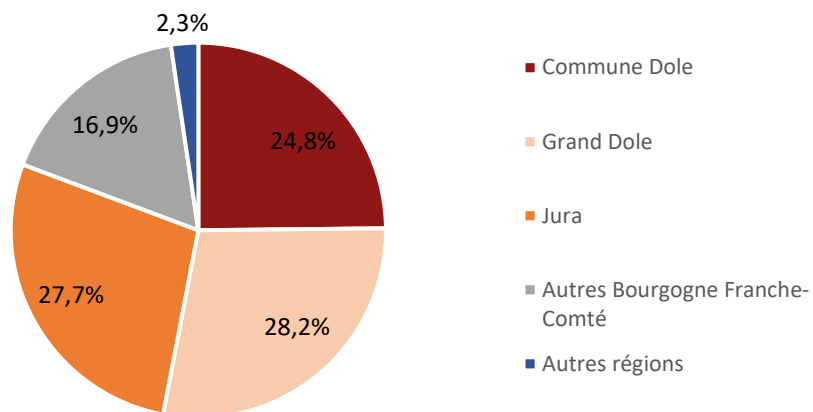




### Provenance des crémations

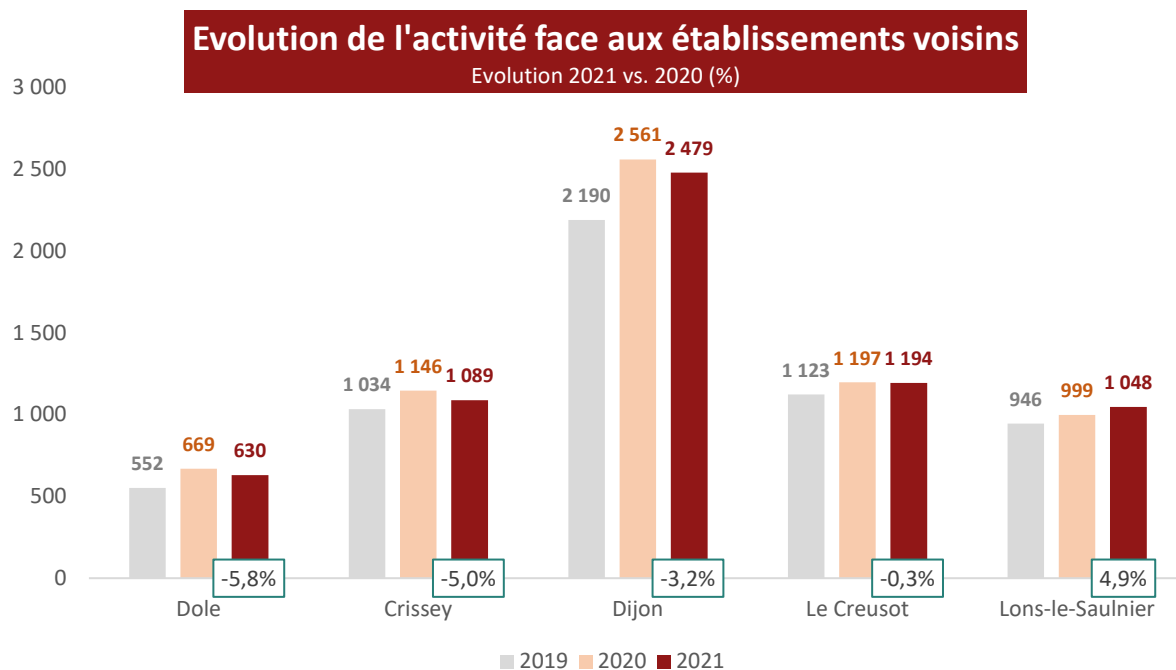
#### Provenance des crémations en 2022

Selon le lieu de résidence des défunts



## 2.5 Evolution de l'activité face aux établissements voisins

L'évolution de l'activité face aux établissements voisins sur la période 2019-2021 est présentée ci-dessous (FUNECAP EST est également gestionnaire du crématorium du Creusot). Pour rappel, les données de l'activité 2022 des autres établissements voisins ne sont officiellement disponibles qu'à partir de septembre 2023. Ne sont donc présentés ici que les chiffres 2021 (source : *Fédération Française de Crémation*).



En raison de la forte baisse de la mortalité en Région Bourgogne-Franche-Comté, le volume des crémations est en baisse par rapport à l'exercice précédent.

## 2.6 Moyens humains

En 2022, l'équipe du crématorium était constituée de 3 salariés.

Nom	Prénom	Intitulé de poste	Niveau	Date d'ancienneté	Date de départ de la société
SERRA	Christophe	Directeur d'Etablissement	6.1	02/11/2017	n.a
STRIFFLING	Clémence	Agent de crématorium	1	01/07/2008	n.a
PASCAL	Hugo	Conducteur d'appareil	1	Temps partiel	n.a

### 2.6.1 Qualifications

Monsieur Christophe SERRA est titulaire du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4) et de responsable d'agence (niveau 6). Madame Clémence STRIFFLING est titulaire de la formation diplômante d'Opérateur Funéraire (niveau 4).

### 2.6.2 Formations

Tous les salariés de FUNECAP EST bénéficient d'une ou plusieurs formations par an leur permettant (i) de développer leurs compétences et (ii) de se maintenir au niveau des exigences réglementaires, notamment en termes de sécurité, compte tenu de la sensibilité de cet Etablissement Recevant du Public (ERP).

Le service Ressources Humaines du siège de Funecap Groupe organise régulièrement des sessions de formation pour les salariés du crématorium. En 2022, les salariés du crématorium ont suivi les formations suivantes :

1. Christophe SERRA
  - Formation « Equipier première intervention » (16 février 2022)
  - Formation « Conducteur d'appareil de crémation » (6 avril 2022)
  - Formation « Sauveteur Secouriste au Travail » (7 décembre 2022 – valable jusqu'au 6 décembre 2024)
2. Clémence STRIFFLING
  - Formation « Equipier première intervention » (9 février 2022)
  - Formation « Conducteur d'appareil de crémation » (6 avril 2022)
  - Formation « Sauveteur Secouriste au Travail » (7 décembre 2022 – valable jusqu'au 6 décembre 2024)

---

## 3. Conditions d'exécution du service

---

### 3.1 Relations avec les usagers

#### 3.1.1. Les certifications

L'accompagnement et la satisfaction des familles ont toujours été l'objectif premier de FUNECAP GROUPE. Pour renforcer cette volonté et optimiser sa démarche d'amélioration continue, la Direction a décidé de créer une Direction Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (dit « QHSE ») en 2020.

Les principaux objectifs de cette Direction sont :

- Identifier et déployer des bonnes pratiques métier (harmonisation),
- Mesurer, analyser et optimiser la satisfaction des familles (enquête de satisfaction),
- Planifier et réaliser des audits internes,
- Gérer les réclamations clients le cas échéant,
- Déployer des exigences normatives ISO 9001 (management de la Qualité),
- Déployer des exigences normatives ISO 14001 (management de l'Environnement),
- Identifier des axes d'amélioration et structurer nos activités en conséquence.

En 2021, votre crématorium a obtenu la certification qualité ISO 9001 (norme qualité reconnue au niveau national et international). L'objectif de cette certification est de promouvoir et garantir un niveau de qualité optimal pour l'ensemble des parties intéressées (collectivités, familles, opérateurs funéraires). Cette certification porte sur l'ensemble des crématoriums de FUNECAP GROUPE.

Les aspects environnementaux sont également pilotés par la Direction QHSE : pour aller plus loin dans cet engagement, FUNECAP GROUPE a également actuellement la certification ISO 14001 (Management de l'environnement) sur l'ensemble de ses crématoriums en juillet 2022.

Enfin, la certification ISO 50001 dédiée au suivi des enjeux énergétiques est prévue avant 2025.

### **3.1.2. Mesure de la qualité du service rendu**

#### **Sollicitations Familles**

Les sollicitations familles parviennent à la Direction QHSE via plusieurs canaux :

- Mails
- Demandes Web via le site internet de l'établissement concerné
- Avis « Google My Business » sur la fiche établissement concernée
- Courriers
- Retours des enquêtes de satisfaction
- Remontées terrain

Le cas échéant, les réclamations suivent un process strict établi par la Direction QHSE et la Direction Générale, et donnent lieu à une réponse à la famille concernée.

#### **Engagement de la satisfaction famille**

Notre cœur de mission étant la satisfaction de nos familles, les crématoriums de FUNECAP GROUPE s'engagent à mesurer celle-ci au travers des outils suivants :

- Les avis Google My Business sur la fiche de l'établissement concerné,
- Les enquêtes de satisfaction à l'issue d'une cérémonie personnalisée par l'établissement et/ou lors de la remise de l'urne cinéraire à la personne ayant qualité pour pouvoir aux funérailles créées par la Direction QHSE.

#### **Enquêtes de satisfaction**

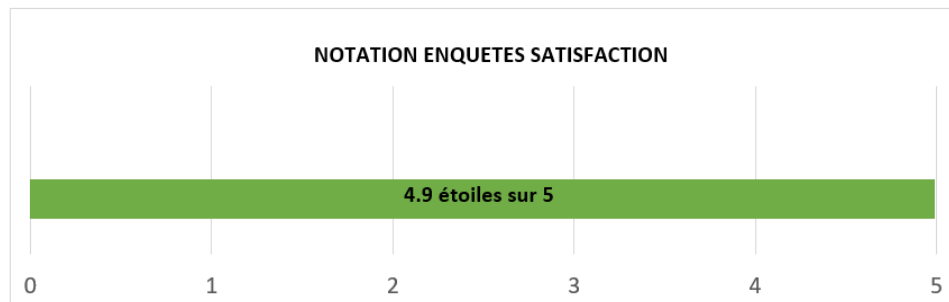
Chaque mois, toutes les familles dont les cérémonies sont réalisées par un maître de cérémonie du crématorium se voient remettre une enquête papier destinée à mesurer leur niveau de satisfaction selon des critères préétablis par la Direction QHSE :

Avec une recommandation Globale de 9,7/10 sur les enquêtes de satisfaction (moyenne calculée sur 257 retours de familles), les crématoriums de FUNECAP GROUPE ont à cœur de poursuivre l'amélioration continue de sa qualité de service.

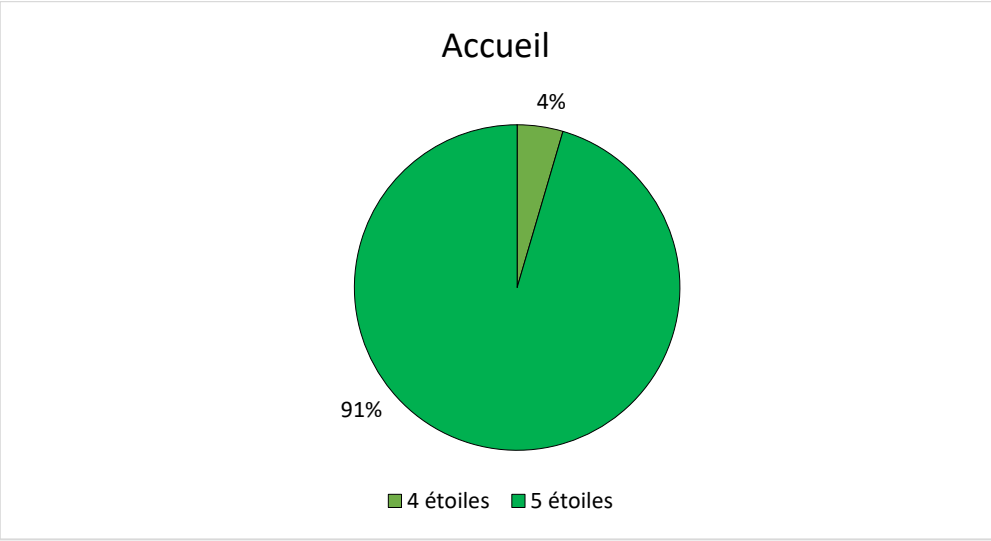
### **3.1.3. Réclamations, litiges et contentieux**

Aucune réclamation n'a été adressée au crématorium du Dole en 2022 sur l'ensemble des crémations réalisées. Chaque réclamation qui nous parvient est examinée conjointement par le Directeur de l'établissement, son équipe et la Direction QHSE afin de comprendre la raison de l'insatisfaction. Par ailleurs, une enquête est ouverte et un reporting est établi par la Direction QHSE pour améliorer le service public à travers ces réclamations.

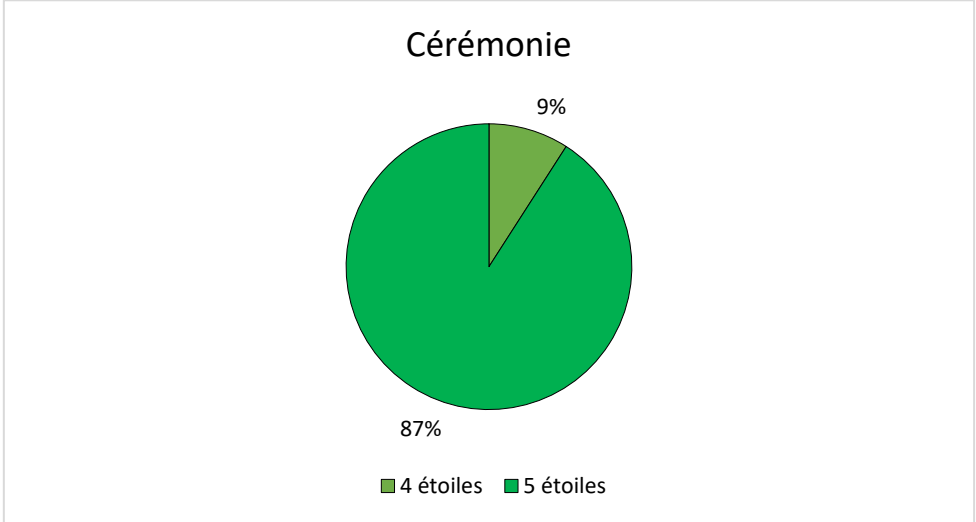
- Résultats annuels 2022 fiche Google : 5/5
- Niveau de recommandation de l'établissement : 9.9/10
- Résultats annuels enquête de satisfaction : 4.9/5
- Echantillon : 23 réponses



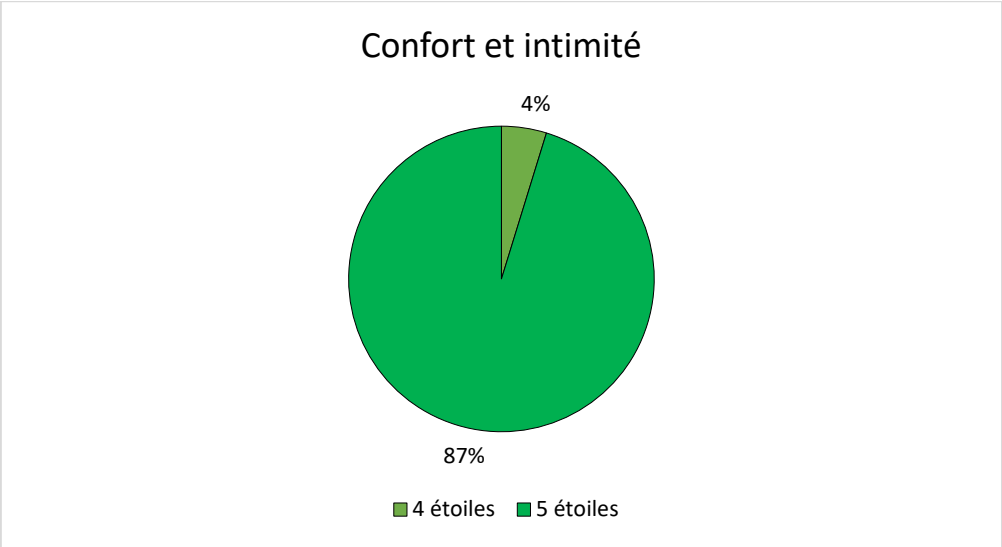
Question n° 1 : Etes-vous satisfait de l'accueil qui vous a été réservé ?



Question n° 2 : Comment évaluez-vous la cérémonie ?



Question n° 3 : Avez-vous trouvé le confort et l'intimité nécessaire dans cet établissement ?





## 3.2 Tarifs pratiqués par notre établissement

### 3.2.1 Les clauses de révisions

La formule de révision des tarifs (définie au contrat de délégation de service public à l'annexe 13) **qui permet de prendre en compte la hausse mécanique des charges d'exploitation du crématorium due aux évolutions de marché** est la suivante :

$$P = 0,15 + \left( 0,2975 \times \frac{S}{S0} + 0,85 \times \frac{E}{E0} + 0,4675 \times \frac{FSD1}{FSD10} \right)$$

Où :

Paramètres	Intitulé	Code	Valeur de la révision 2022
Energie (E)	Indice Mensuel EG Electricité Gaz et chaleur	1652143	162,351
Salaire (S)	Indice trimestriel S du salaire mensuel brut de base, ensemble des salariés	1567453	122,351
Autres charges (FSD)	Indice des frais et services divers	FSD1	149,000

**Conformément au contrat de délégation de service public, les tarifs du crématorium ont donc augmenté de +11,64% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 par rapport à 2021**, conséquence d'une forte augmentation des indices liés au coût de l'énergie entrant dans le calcul de la formule d'indexation.

### **3.2.2 Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués**

<b>Tarifs du crématorium</b>	<b>1er janvier 2021</b>	<b>1er janvier 2022</b>
Crémation adulte	754,29 €	842,10 €
Crémation enfant de 1 à 12 ans	Gratuit	Gratuit
Crémation de moins de 1 an	Gratuit	Gratuit
Crémation indigent domicilié dans une commune du grand	Gratuit	Gratuit
Remise de l'urne	Inclus	Inclus
Cérémonie personnalisée par agent du crématorium 1 heure	74,19 €	82,83 €
Location de la salle de convivialité	Gratuit	Gratuit
Location de la salle de recueillement non suivie de la crémation pour les personnes n'habitant pas Dole	98,93 €	110,44 €
Crémation de restes exhumés de moins de 5 ans	775,59 €	842,10 €
Crémation de restes exhumés de plus de 5 ans	377,15 €	421,05 €
Crémation de pièces anatomiques inférieur ou égal à 15 kg	97,01 €	108,30 €
Crémation de pièces anatomiques de 30 kg ou 100L max	377,15 €	421,05 €
Crémation de pièces anatomiques inférieur ou égal à 60 kg ou 200L max	754,29 €	842,10 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	35,16 €	39,25 €
Conservation provisoire de l'urne - forfait au-delà du 3ème mois	12,37 €	13,81 €

### **3.2.3 Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes**

Trois crémations de personnes dépourvues de ressources suffisantes ont eu lieu au Crématorium de Dole au cours de l'année 2022.

### **3.3 Principe de continuité d'exploitation**

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité du Crématorium Dole, les opérateurs funéraires locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums voisins.

Au cours de l'année 2022, l'activité a connu une interruption temporaire de trois jours du 17 au 19 octobre inclus pour effectuer la maintenance de l'appareil de crémation et de la ligne de filtration ainsi que le remplacement de la sole.

La collectivité a été prévenue de cette courte interruption nécessaire au bon entretien des installations.

## 3.4 Principe de l'équilibre contractuel

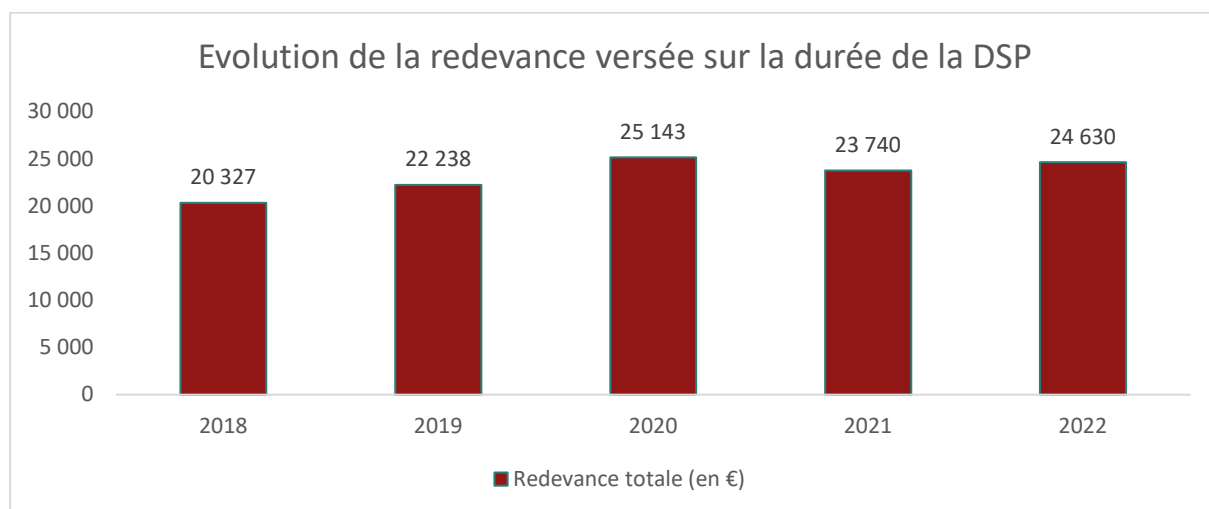
### 3.4.1 Redevance à verser au délégant (en € HT)

Une redevance d'occupation du domaine public est versée chaque année au délégant, conformément aux dispositions de l'article 4.5 du contrat de Délégation de Service Public.

Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable assise sur le chiffre d'affaires du nombre de crémations adultes réalisées.

Une redevance pour frais de contrôle est également versée chaque année au délégant, conformément aux dispositions de l'article 4.5.3 du contrat de Délégation de Service Public. Pour l'année 2022, l'établissement a réalisé un chiffre d'affaires de 406.587 €, la redevance variable représente donc 16.263 €. Nous vous indiquons ci-dessous, pour rappel, le détail des redevances versées depuis l'année 2018. **En cumulé, les redevances s'élèvent à 150.440€ sur la période de la DSP.**

Montants en €	2018	2019	2020	2021	2022
Redevance fixe	4 781	4 840	4 899	4 958	5 018
Redevance variable	12 546	14 162	17 251	15 864	16 263
Frais de contrôle	3 000	3 236	2 993	2 918	3 349
<b>Redevance totale (en €)</b>	<b>20 327</b>	<b>22 238</b>	<b>25 143</b>	<b>23 740</b>	<b>24 630</b>
<i>Variation de la redevance N/N-1</i>	<i>+15,6%</i>	<i>+9,4%</i>	<i>+13,1%</i>	<i>-5,6%</i>	<i>3,8%</i>
<b>Chiffre d'affaires (CA)</b>	<b>313 651</b>	<b>354 056</b>	<b>431 285</b>	<b>396 606</b>	<b>406 587</b>
<i>Redevance (en % du CA)</i>	<i>6,5%</i>	<i>6,3%</i>	<i>5,8%</i>	<i>6,0%</i>	<i>6,1%</i>



### **3.4.2 Examen des avenants au contrat**

Aucun avenant au contrat de délégation n'a été signé en 2022.

## **3.5 Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contrat**

### ***3.4.1. Biens de retour / biens de reprise et biens propres***

Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat. Les biens de reprise sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

### ***3.4.2. Liste des engagements***

La liste des engagements (emprunts, conventions, etc.) contractés pour le Crématorium de Dole est détaillée ci-dessous :

- Contrats de travail avec :
  - M. Christophe SERRA, Responsable d'établissement (temps plein)
  - Mme. Clément STRIFFLING, Agent de crématorium (temps plein)
  - M. Hugo PASCAL, Conducteur d'appareil (temps partiel)
- Différentes conventions pour la crémation des pièces anatomiques avec les centres hospitaliers suivants :
  - Convention avec le Centre Hospitalier de Dole
  - Convention avec la Polyclinique du Val-de-Saône
  - Convention avec la Clinique Saint-Martin de Vesoul
  - Convention avec la Clinique le Renaison (Roanne)
- Contrat avec Engie pour la fourniture d'électricité depuis octobre 2018
- Contrat avec Engie pour la fourniture du gaz depuis septembre 2019
- Contrat avec Orthométals pour assurer la collecte, le recyclage et la valorisation des résidus métalliques produits par la crémation
- Contrat d'assurance dommages ouvrage souscrit auprès de MMA Assurances par l'intermédiaire du cabinet Condorcet
- Assurance multirisques professionnelle et responsabilité Civile Exploitation auprès de MMA Pro par l'intermédiaire du Cabinet d'assurances Condorcet pour les locaux et les équipements froid et de crémation
- Contrat d'abonnement téléphonique avec Orange pour la téléphonie fixe-mobile (téléphone fixe début du contrat en novembre 2019)
- Contrat avec la société Prodestis relatif à la maintenance des équipements de crémation (début du contrat en 2020)
- Convention avec EMTA (filiale de Veolia) pour le transport et le traitement des réactifs usagés issus du système de filtration des fumées de crémation. Ce contrat, mis en place à l'aide de la Direction QHSE de Funecap Groupe, s'est poursuivi cette année et nous permet d'aller bien plus loin que la réglementation en vigueur et d'anticiper sur ses évolutions en

assurant une traçabilité complète des réactifs issus de la crémation et de leur élimination dans le strict respect des normes environnementales.

- Convention avec la société GROS concernant l'entretien de la climatisation
- Convention avec la société JEANNEY DOMOTIQUE concernant la maintenance du portail
- Convention avec la société EUROFEU concernant l'entretien des extincteurs.

### **3.4.3. Collecte et retraitement des déchets métalliques**

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces résidus n'étant pas assimilés aux cendres du défunt, ils sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

Comme pour l'ensemble des établissements gérés par notre groupe, la collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent dans le cadre d'un partenariat global entre Funecap Groupe et la société Orthometals - société qui suit les règles les plus strictes de traçabilité administratives et financières du secteur et de respect des normes environnementales dans le cadre d'une certification ISO 9001 & 14001.

En 2022, des dispositions légales (loi du 21 février 2022) et réglementaires (décret du 5 août 2022) sont venues préciser et encadrer l'utilisation des produits financiers issus du retraitement des résidus métalliques issus des opérations de crémation.

Tous les contrats de délégation conclus par des filiales du groupe FUNECAP sont en cours d'adaptation à ces dispositions.

Désormais, le produit financier du retraitement des résidus métalliques doit être inscrit en recette de fonctionnement du crématorium où les métaux ont été recueillis, ce produit ne pouvant être destiné qu'aux deux opérations suivantes :

- Financement de la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;
- Don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique.

Il appartient au gestionnaire du crématorium de publier chaque année les montants et les bénéficiaires des financements et des dons éventuellement réalisés : cette publication doit être mise à la disposition du public dans la partie publique du crématorium et être adressée à l'autorité délégante.

Dans l'hypothèse du don, celui-ci ne pourra être effectué qu'auprès d'une association ou d'une fondation figurant sur une liste établie par l'organe délibérant de l'autorité délégante après consultation du délégataire dans le cas d'un crématorium exploité en délégation de service public.

## 3.6 Principe de neutralité

Notre entreprise garantit **une égalité de traitement totale de tous les usagers et opérateurs funéraires**. Chaque opérateur funéraire a reçu un tarif complet reprenant la totalité des prestations du crématorium de telle sorte que chaque famille puisse connaître à l'avance le montant des services proposés de manière exhaustive et transparente. En ce qui concerne les cérémonies, une latitude complète est laissée aux opérateurs funéraires pour choisir l'horaire de réservation de la salle de cérémonie (sous réserve de disponibilité) qui est mise à disposition par notre personnel pour l'organisation de cérémonies ou d'hommages de toutes confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Notre personnel est particulièrement sensibilisé au respect des principes de laïcité et de neutralité et nous veillons au strict respect, par tous les intervenants à l'exécution du service public de crémation, des dispositions afférentes de la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République.



## 3.7 Maintenance

Au-delà des opérations de maintenance classique, des travaux ont été réalisés par FUNECAP EST au cours de l'année 2022 au titre du Gros Entretien et du Renouvellement des équipements existants :

- Finalisation des dalles de la terrasse extérieur pour un montant de 10.807€
- Relamping LED pour un montant de 1.666€

---

## 4. Les comptes

---

### 4.1 Compte de résultat de l'établissement

Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'appuie sur la méthode « par composants » : chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre dans la limite de la durée de la DSP ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

#### 4.1.1. Détails des recettes de l'année 2022

Chiffre d'affaires de l'exercice 2022 (en € HT)	2022
Cérémonie personnalisée	262
Crémation adulte	400 777
Crémation personne dépourvue de ressources	0
Crémation pièces anatomiques container moins de 15 kg	2 076
Crémation suite exhumation cercueil de moins de 5 ans	0
Crémation suite exhumation cercueil de plus de 5 ans	2 069
Dispersion des cendres au jardin du souvenir (par l'agent du crématorium)	33
Location de la salle de recueillement (non suivi de crémation)	1 288
Transport local de pièces anatomiques	83
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>406 587</b>

En 2022, le chiffre d'affaires des crémations a augmenté de +2,5%, principalement en raison de **l'effet de la formule d'indexation** des tarifs appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le nombre de crémations ayant diminué comme vu plus haut. Nous avons réalisé 6 crémations d'enfants de moins d'un an, qui ne sont pas visibles dans le tableau ci-dessus en raison de **notre choix de proposer la gratuité des prestations** de ce type qui ne génèrent donc aucun chiffre d'affaires.

#### 4.1.2. Compte de résultat complet

Montants en €	2021	2022	Var 2022/21 (€)	Var 2022/21 (%)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>396 606</b>	<b>406 587</b>	<b>9 981</b>	<b>2,5%</b>
<b>Achats (y compris variations des stocks)</b>	<b>(40 478)</b>	<b>(37 938)</b>	<b>2 540</b>	<b>-6,7%</b>
Électricité, gaz, eau	(38 297)	(36 049)	2 248	-6,2%
Informatique & Télécommunications	(2 181)	(1 889)	292	-15,5%
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>(77 468)</b>	<b>(77 834)</b>	<b>(366)</b>	<b>0,5%</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(3 168)</b>	<b>(4 632)</b>	<b>(1 464)</b>	<b>31,6%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>(104 772)</b>	<b>(88 591)</b>	<b>16 182</b>	<b>-18,3%</b>
Salaire	(67 006)	(67 237)	(231)	0,3%
Charges sociales	(26 802)	(21 353)	5 449	-25,5%
Intérim	(10 964)	0	10 964	n.a.
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>(20 822)</b>	<b>(49 397)</b>	<b>(28 575)</b>	<b>57,8%</b>
Redevance d'occupation et Frais de Contrôle	(4 958)	(33 160)	(28 202)	85,0%
Redevance variable sur CA	(15 864)	(16 237)	(373)	2,3%
Charges diverses de gestion courante	0	0	0	n.a.
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>149 897</b>	<b>148 195</b>	<b>(1 702)</b>	<b>-1,1%</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(79 743)</b>	<b>(78 357)</b>	<b>1386</b>	<b>-1,8%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>70 154</b>	<b>69 838</b>	<b>(315)</b>	<b>-0,5%</b>

#### ACHATS

- Le gaz et l'électricité représentent les principaux postes dans cette section : ils ne reflètent pas encore fidèlement l'évolution du coût d'approvisionnement en énergie subi par Funecap Est courant 2022.

#### AUTRES SERVICES EXTERIEURS

- L'ensemble des dépenses ont été contenues et sont restés au même niveau que 2021.

#### CHARGES DE PERSONNEL

Elles correspondent aux salaires et aux charges sociales :

- De **l'équipe du crématorium** qui assure l'accueil des familles, les cérémonies de recueillement, l'accueil des entreprises de pompes funèbres mandatées par les familles, la tenue des registres de crémation, les contrôles administratifs, les crémations et l'entretien courant des installations ;

- Du **responsable du crématorium**, pour la gestion globale de l'activité et les relations avec le délégant, les opérateurs funéraires et les familles et la coordination avec le Siège de FUNECAP GROUPE ;
- Et aux **frais de formations du personnel** (voir le paragraphe 2.6.2 décrivant les actions de développement des compétences des salariés mises en place par Funecap Groupe au cours de cet exercice).

L'écart entre 2021 et 2022 sur les charges de personnel s'explique notamment par le non-recours à l'intérim en 2022.

#### **AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

La redevance a été provisionnée dans les comptes à hauteur de 49.397€. La provision sera ensuite extournée au cours de l'exercice 2023 en contrepartie du montant précisément calculé. Au cours de l'exercice 2022, un arriéré de paiement de la redevance pour frais de contrôle a été régularisé.

**Le détail des dotations aux amortissements** est présenté au prochain paragraphe.

## 4.2 Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

Le montant des immobilisations pour l'exercice 2022 s'élève à 18.543€. Il se compose essentiellement du montant des renouvellements (dalles et relamping). Le montant des amortissements de 2022 est de 78.357€.

Libellé	Mise en service le	Fin amortis.	Durée	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotation exercice	Amortis. cumulé	V.N.C.
EQUIPEMENT AUDIO GDE SALLE+INSTALLAT°	20/12/2014	19/12/2019	5	5454	5454	-	5454	-
EQUIPEMENT AUDIO SALLE VISUALISAT°+INSTALLAT°	20/10/2014	19/10/2019	5	740	740	-	740	-
SAMSUNG TV LED 3D 75"+INSTALLAT°	20/10/2014	19/10/2019	5	5340	5340	-	5340	-
SAMSUNG TV LED 3D 50 " + INSTALLAT°	20/10/2014	19/10/2019	5	1174	1174	-	1174	-
EQUIPEMENT MEDIA CREMA +INSTALLAT°	20/10/2014	19/10/2019	5	1246	1246	-	1246	-
EQUIPEMENT AUDIO CREMA +INSTALLAT°	13/12/2014	12/12/2019	5	705	705	-	705	-
PUPITRE PROTOCOLE SALLE CEREMONIE CREMA	05/12/2014	04/12/2024	10	890	629	89	718	172
6 BANCS EN HETRE 1M VERNIS NATUREL BULABOIS	20/10/2014	19/10/2024	10	1320	950	132	1082	238
PLACARD-FACADE-PORTES EN TRIPLI+DESSUS MEUBLE	20/10/2014	19/10/2024	10	780	561	78	639	141
82 ML DE CIMAISE EN TRIPLI+37 MORCEAUX BOIS +SUPPO	20/10/2014	19/10/2024	10	1342	966	134	1100	242
FOUR CR 2000 XXL ATI ENVIRONNEMENT	01/12/2014	30/11/2028	14	460000	232664	32857	265521	194479
URNE VOLSING	01/12/2014	30/11/2024	10	280	198	28	226	54
4 EXTINCTEURS+SIGNALISAT°+REGISTRE SECURIT	01/12/2014	30/11/2024	10	630	446	63	509	121
1 CHARIOT CATAFALQUE PORTE CERQUEILS ELCYA	01/12/2014	30/11/2024	10	743	526	74	600	142
CHARIOT HYDROELECTRIQUE	01/12/2014	30/11/2024	10	3255	2305	326	2630	625
SYSTEME REMISE URNE	01/12/2014	30/11/2024	10	1613	1142	161	1303	310
MIROIRS ET ACCESSOIRES DIVERS	01/12/2014	30/11/2024	10	256	181	26	207	49
FILM DEPOLI POUR VITRES	01/12/2014	30/11/2024	10	620	439	62	501	119
PORTAIL AUTOPORTANT AUTOMATIQUE	01/12/2014	30/11/2024	10	14244	10086	1424	11511	2733
MOTORISATION DOUBLE PORTE	01/12/2014	30/11/2024	10	4354	3083	435	3519	836
SECHE MAINS ET TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES PRISES PROT	01/12/2014	30/11/2024	10	1816	1286	182	1467	348
CAMERA VIDEOSURVEILLANCE EXTERIEURE COMPLEMENTAIRE	01/12/2014	30/11/2024	10	490	347	49	396	94
BUT FAUTEUILS SALLE CONVIVIALITE	01/12/2014	30/11/2024	10	850	602	85	687	163
ELECTROMENAGER CUISINE+MEUBLES DE CUISINE	01/12/2014	30/11/2024	10	5833	4131	583	4714	1119
MEUBLES- CHAUFFEUSE-CLAUSTRA VOILE-LOT 6 CHAISES	01/12/2014	30/11/2024	10	4055	2871	405	3277	778
20 BANCS BULABOIS ALAIN	01/12/2014	30/11/2024	10	5620	3980	562	4542	1078
LUSI PROD MENUISERIE ALUMINIUM PORTE ENTREE MARQUI	01/12/2014	31/03/2042	27	5433	1408	199	1607	3827
NETTOYAGE CHANTIER	01/12/2014	31/03/2042	27	510	132	19	151	359
GROS OEUVRE-MISE EN OEUVRE BETON	01/12/2014	31/03/2042	27	1680	435	61	497	1183
INCORPORATION FF	01/12/2014	31/03/2042	27	30425	7883	1113	8996	21429
MENUISERIES ALUMINIUM	01/12/2014	31/03/2042	27	4913	1273	180	1453	3460
MENUISERIES VITRERIE	01/12/2014	31/03/2042	27	1250	324	46	370	880
SOCOTEC	01/12/2014	31/03/2042	27	9000	2332	329	2661	6339
INSTALLATION TELEPHONIQUE+PC HP 400	01/12/2014	31/03/2042	27	1070	277	39	317	754
TRAVAUX CONSTR.ET MODIFC OUVRAGE-GRDF	01/12/2014	31/03/2042	27	1179	305	43	349	830
BRANCHEMENT EAU LYONNAISE DES EAUX	01/12/2014	31/03/2042	27	4355	1128	159	1288	3067
BRANCHEMENTS ELECTRICITE ET GAZ	01/12/2014	31/03/2042	27	3502	907	128	1036	2467
GROS OEUVRE AREA BATIMENT	01/12/2014	31/03/2042	27	729561	189033	26691	215724	513837
BULABOIS ALAIN FACT DU 15/09/14-22 BANCS	01/12/2014	30/11/2024	10	6182	4378	618	4996	1186
INTERETS S/EMPRUNT OCT-NOV 2014 BPI FRANCE	01/12/2014	31/03/2042	27	8610	2231	315	2546	6064
AREA-acompte n°9+solde reception travaux	01/12/2014	31/03/2042	27	40479	10488	1481	11969	28509
MARECHAL TP-BORDURES ACCES+ARROSAGE AUTO+CHEMIN	01/10/2014	30/09/2024	10	5995	4344	599	4943	1052
EMMANUE BAILLY-PLANTATION DIVERSES	20/02/2015	19/02/2025	10	6529	4471	653	5124	1405
DIETRE-MOULURE CABLE PLEXO TRAVAUX CREMA-06/01/15	26/01/2015	25/01/2025	10	391	270	39	310	81
RONDOSN ENCEINTE 100V IP68+AUDIOPHONY PIED ENCEINT	22/03/2016	21/03/2019	3	961	961	-	961	-
JAVEL BARBIZIER ASPIRATEUR GMSOC	28/09/2017	27/09/2022	5	567	483	85	567	-
ELCYA CHARIOT CATAFALQUE PORTE CERQUEILS	16/11/2017	15/11/2022	5	938	773	165	938	-
ACHAT CENTRALE FUJITSU LIFEBOOK A357	10/12/2018	09/12/2021	3	608	608	-	608	-
2 TMI INTAL° SILENCIEUX +MOTEUR SIMU	17/09/2019	16/09/2032	13	7660	3499	1532	5030	2629
GUEDON REALIS° PREAU AVEC MUR ISOPHONIQ ANTI BRUI	05/08/2019	04/08/2029	10	14700	3528	1470	4998	9702
JEANNEY DOMOTIQUE IMMO-SYSTEME SIGNAL.VIDEOPHONE	26/11/2019	25/11/2029	10	1353	283	135	419	934
2 TMI INTERVENTION N°136 SONDE FUJI CAPTEUR	12/03/2020	11/03/2033	13	2923	1049	585	1633	1289
LS PRODUCTION- SONORISATION	30/04/2020	29/04/2025	5	1268	421	254	675	593
Activation 218100 FH Dole Crématorium	01/01/2020	31/12/2029	10	562	112	56	168	393
HOMEVIDEO CONCEPT - EQUIPEMENT SALLE DE CEREMONIE	31/07/2021	30/07/2026	5	2381	200	476	676	1705
BRUNEAU - ARMOIRE BASSE BOIS PORTES COULISSANTES	21/10/2021	20/10/2031	10	506	10	51	60	446
FP COUVERTURE- TRAVAUX CREMATORIUM DOLE	20/12/2021	19/12/2031	10	15315	46	1532	1578	13737
GD SERVICES - SOLDE DALLES TERRASSE EXTERIEURE DOLE	01/01/2022	31/12/2031	10	10807	-	1081	1081	9726
PAILLON MARC - FOURNITURE PAVES LED+REGLETTES LED	03/07/2022	02/07/2032	10	6070	-	301	301	5769
ACTIVATION TVX FH DOLE CREMATORIUM	01/01/2022	31/12/2031	10	1666	-	167	167	1500
				1452997	525644	78357	604001	848996

---

## 5. Conclusions et perspectives

---

Après deux années de Covid-19, l'année 2022 a été marquée par une légère perte d'activité due à une sous-mortalité. Toutefois, les efforts de l'équipe du crématorium pour délivrer une qualité de service constante auprès des familles et des opérateurs a permis de maintenir l'attractivité du crématorium, ce que reflète la hausse du nombre de cérémonies personnalisées d'année en année.

FUNECAP  
GROUPE